

Société Alzheimer

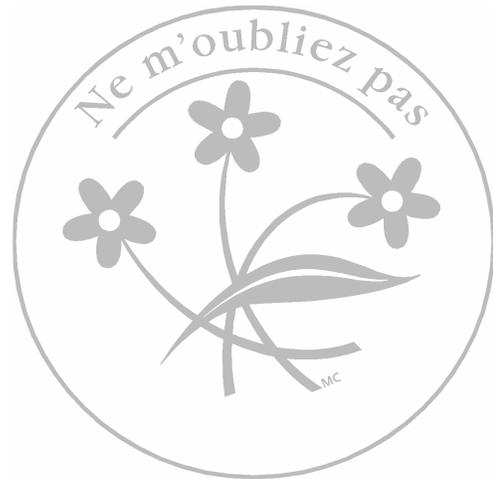
BAS-SAINT-LAURENT

Rapport annuel 2015-2016
21ème ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Denis Bond, président
Jean Nazair, vice-président
Andrée Dionne, secrétaire
Jacynthe Talbot, trésorière
Céline Lefrançois, administratrice
Hugo Pelletier, administrateur
Martine Michaud, administratrice



BUREAU RÉGIONAL

Directrice générale : Ève Boucher
Directrice générale par intérim : Marésol Caron
Coordonnatrice - Maison J. A. Desjardins : Lucie St-Gelais
Adjointe administrative : Jeannette Fournier

POINTS DE SERVICES

Madame Louise Thériault
MRC du KRT
8, rue Joly, 6ème étage, bureau 1
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3H2
Tél. : (418) 862-3448



Madame Nathalie Beaupré
MRC Rimouski / Les Basques
135, des Gouverneurs, local 021
Rimouski (Québec) G5L 7R2
Tél. : (418) 724-7204, ext. 5618



Madame Angélique Roussel
MRC Matane / Matapédia / Mitis
7, boul. Joubert Ouest
Sayabec (Québec) G0J 3K0
Tél. : (418) 536-5404, poste 0



Le 31 mai 2016

Territoire desservi :

MRC Les Basques

MRC Kamouraska

MRC Matane

MRC La Matapédia

MRC La Mitis

MRC Rimouski-Neigette

MRC Rivière-du-Loup

MRC Témiscouata

Avis de convocation
à l'assemblée générale annuelle

Madame,
Monsieur,

Vous êtes convoqué à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra lundi, le 13 juin 2016, à 19 h, au 235, avenue Saint-Jérôme, bureau 203 (2^{ème} étage), Matane.

Je vous propose l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance par le président, monsieur Denis Bond;
2. Nomination d'un(e) secrétaire de l'assemblée;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la 20^{ième} assemblée générale annuelle du 22 juin 2015;
5. Présentation du rapport financier 2015-2016;
6. Nomination d'un vérificateur comptable;
7. Présentation du rapport annuel :
 - 7.1 Mot du président;
 - 7.2 Rapport des activités;
8. Élections de 4 membres au conseil d'administration;
9. Questions diverses;
10. Clôture de la séance.

Votre participation serait très appréciée et nous serons heureux de vous accueillir.

Le président,

DB/jf

Denis Bond



Table des matières

Procès-verbal – 22 juin 2015	1
Message du président.....	5
Mot de la directrice générale.....	7
Mot de la coordonnatrice Maison J. Arthur Desjardins.....	9
 Bilan des activités	
Service d’hébergement Maison J. Arthur Desjardins	11
Service d’information et de soutien.....	13
Groupes de soutien et cafés-rencontres	14
Service de formation	15
Service de répit-stimulation et de halte-répit.....	16
Centres de jour	17
Activités de sensibilisation	18
Service de documentation	19
Membres, bénévoles et donateurs.....	20
Concertation et partenariat	21

Procès-verbal de la 20^{ième} assemblée générale annuelle de la Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent, tenue le 22 juin 2015, à 19 h au 235, avenue Saint-Jérôme, bureau 301, Matane, Québec, G4W 3A7.

1. Ouverture de la séance par le président, monsieur Denis Bond

À 19 h 10, le président ouvre l'assemblée générale annuelle. Il souhaite la bienvenue à tous et à toutes (19 personnes).

2. Nomination d'une secrétaire de l'assemblée

Sur proposition de monsieur Denis Bond, madame Andrée Dionne accepte d'agir comme secrétaire pour cette assemblée.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Denis Bond fait la lecture du projet d'ordre du jour. Sur proposition de monsieur Jean-Claude Gagné, l'ordre du jour est adopté.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la 19^{ième} assemblée générale annuelle du 9 juin 2014

Monsieur Denis Bond fait la lecture du dit procès-verbal. Monsieur Jean-Claude Gagné souligne qu'il y a une erreur au point 8. Nous devrions lire « *Tous les candidats acceptent et tous sont déclarés élus par monsieur Jean-Claude Gagné et des félicitations leur sont adressées par monsieur Denis Bond.* »

Le compte-rendu modifié, son adoption est proposée par monsieur Hugo Pelletier, appuyée par madame Marie Element.

5. Présentation du rapport financier 2014-2015

Monsieur Martin Simard, de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, présente les états financiers au 31 mars 2015. Tous les participants ayant reçu le rapport, sont à même de constater la situation financière de la Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent à la lecture du rapport de l'auditeur indépendant présenté en date du 22 juin 2015. Les membres du Conseil d'administration avaient reçu les mêmes informations à 18 h.

Des questions ont été adressées à monsieur Martin Simard :

- Madame Denise Gentil s'interroge sur le solde final d'environ 250 000 \$. Il est expliqué que ce solde se compose des montants cumulés de la SABSL, de la MJAD ainsi que de la Marche pour l'Alzheimer. Il est expliqué que les argents de la Société Alzheimer ne peuvent être affectés aux opérations de la Maison. Sur ce, il est dit que « l'argent des Marches » est géré par la Société,

mais que les fonds sont affectés à des projets de développements de services dans chacune des MRC.

- Monsieur Jean-Claude Gagné s'interroge sur les sommes qui ont été affecté au déménagement de la SABSL. Il est expliqué qu'un montant d'environ 18 000 \$ a été consacré pour réaliser ce projet souhaité depuis plusieurs années et ayant reçu l'aval de l'Agence de la Santé du BSL. Ce montant est majoritairement immobilisé sur une période d'environ 5 ans.
- Monsieur Jean Nazair s'interroge à savoir si les revenus des divers projets de développement (SAPA, APPUI, etc.) sont proportionnels aux dépenses. Il est expliqué que oui mais que dans certains projets, la SABSL est un partenaire financier. Au final, c'est la clientèle qui est gagnante car ces projets permettent à la Société d'offrir ses services de proximité.
- Monsieur Jean-Claude Gagné demande si des sommes ont été réservées pour les travaux à venir à la MJAD. Il est expliqué que non, le service dispose d'un montant cumulé de seulement 34 000 \$ pour pallier aux imprévus et assurer les opérations. Il n'existe aucune somme pouvant être investie dans la MJAD.
- Monsieur Raymond Tremblay se demande ce qu'il arrivera dans la situation actuelle (7 résidants sur une possibilité de 9 car restriction du CISSS et impossibilité d'accueillir de nouveaux résidants en cas de départ jusqu'à avis contraire) nous perdions d'autres résidants. Il est expliqué que plusieurs démarches ont été faites pour négocier avec le CISSS mais que celui-ci maintient sa position. La SABSL explique que la situation financière de MJAD est précaire.
- Monsieur Raymond Tremblay se demande quelle est la viabilité de la MJAD à long terme. Il est expliqué qu'un plan de redressement des finances sur 2 ans a été proposé mais que les délais qui s'additionnent actuellement du côté de la mise aux normes des installations ne permettront sûrement pas de mettre ce plan en action aussi tôt que souhaité. Il est également dit qu'une demande de rehaussement du financement de base de la MJAD est en rédaction, il s'agit d'une seconde demande en ce sens, la première ayant été refusée.
- Monsieur Jean-Claude Gagné se demande pourquoi la contribution de la Fondation Paul-Pineault n'est pas clairement identifiée dans le budget. Il est expliqué qu'il s'agit de la méthode comptable de ne pas identifier les donateurs à moins d'avis contraire de ces derniers. Il est proposé d'inscrire cette information au prochain exercice. Le comptable en prend note.

Sur proposition de madame Claude Gardner, secondée par madame Marie Element, les états financiers sont approuvés à l'unanimité.

6. Nomination d'un vérificateur comptable

Madame Denise Gentil propose que la firme Raymond Chabot Grant Thornton soit reconduite pour effectuer la vérification comptable pour 2015-2016. La proposition est appuyée par madame Claude Garner. Monsieur Martin Simard accepte au nom de la firme comptable.

7. Présentation du rapport annuel :

7.1 Mot du président

Monsieur Denis Bond fait la lecture du mot du président. Il souligne le travail accompli au niveau de la régionalisation des services malgré les difficultés inhérentes au financement. Il explique les efforts mis en place pour assurer la pérennité de notre service d'hébergement. Il expose également les avantages du déménagement du local administratif de la Société.

Il termine en remerciant tous les employés qui offrent des services répondant aux besoins de la population et ce, dans chaque MRC. Sur ce, il invite mesdames Ève Boucher, directrice générale et Lucie St-Gelais, coordonnatrice de la Maison J. Arthur Desjardins, à délivrer leur message et parler de leurs activités.

7.2 Mot de la directrice et de la coordonnatrice

Madame Ève Boucher fait la lecture de son mot de la directrice. Elle explique brièvement les divers projets en cours tant au niveau des services psychosociaux, des services de centres de jours thérapeutique que des services de répit. Elle parle également du service de formation ainsi que du dossier de la MJAD.

Ensuite, madame Lucie St-Gelais a fait lecture de son mot de la coordonnatrice et souligne les nombreux efforts effectués en cours d'année pour assurer un service d'hébergement de qualité.

Elles, aussi, remercient ensuite toutes les personnes qui les aident à maintenir les services et qui les appuient sans réserve.

Madame Eve Boucher présente les résultats de l'année pour chacun des services. Elle souligne également que des listes d'attente existent présentement pour plusieurs services.

8. Élections de 3 membres du Conseil d'administration

Monsieur Denis Bond nomme les membres en fin de mandat : madame Claude Garner (qui ne renouvelle pas), madame Céline Lefrancois (motivation à continuer d'être membre C.A. par lettre), monsieur Hugo Pelletier.

Monsieur Raymond Tremblay accepte d'être le président d'élection. Il reçoit les candidatures.

- Madame Céline Lefrancois, proposé par madame Denise Gentil, appuyée par madame Claude Garner.
- Madame Martyne Michaud, proposée par monsieur Denis Bond, appuyée par madame Jacynthe Talbot.
- Monsieur Jean Nazair, proposée par monsieur Jean-Claude Gagné, appuyée par madame Denise Gentil.
- Monsieur Hugo Pelletier, proposée par madame Denise Gentil, appuyée par madame Claude Garner.

Comme il n'y a pas d'autres mises en candidature, la fermeture des candidatures est proposée par madame Denise Gentil, secondée par madame Marthe Simard.

Un scrutin secret a lieu. Les résultats sont les suivants :

- Céline Lefrancois, 12 voix;
- Hugo Pelletier, 10 voix;
- Jean Nazair, 8 voix;
- Martyne Michaud, 7 voix.

Les trois candidats ayant récolté le plus de voix sont déclarés élus par monsieur Raymond Tremblay et des félicitations leur sont adressées par monsieur Denis Bond.

9. Questions diverses

9.1 Aucune question n'est adressée.

10. Clôture de la séance

Monsieur Hugo Pelletier propose la clôture de la séance à 20 h 50.

Andrée Dionne, secrétaire

Denis Bond, président



Message du président

En plus de l'assemblée générale annuelle, le conseil d'administration s'est réuni cette année pour six rencontres régulières et deux réunions extraordinaires.

Nous en sommes à notre première année complétée à l'intérieur de nos nouveaux locaux. Nous avons pu apprécier les nombreux avantages de cette relocalisation.

Selon notre mandat et nos bonnes habitudes, nos différents services régionaux se sont poursuivis à la grandeur de notre grand territoire bas-laurentien.

Nous continuons à collaborer avec nos partenaires, soit le Centre intégré de la Santé et des Services sociaux et l'organisme L'Appui Bas-Saint-Laurent afin d'augmenter l'offre auprès des personnes atteintes.

Selon les pronostics, la demande de services augmentera au cours des années et nous devons être prêts à y répondre. Pour cette raison, nous avons déjà rencontré la direction du CISSS afin d'établir une discussion sur la situation générale de la Société et particulièrement à propos de la ressource financière qui lui est accordée. Nous croyons que cette aide financière est insuffisante et il faudra bien qu'un jour elle soit bonifiée de façon substantielle, sinon nous devons nous en tenir à ce que l'on fait déjà.

Concernant nos marches Alzheimer, nous constatons un certain essoufflement dans la participation et la préparation. À ce sujet, nous avons obtenu du support financier spécial nous permettant l'emploi d'une responsable. Nous espérons redonner un peu de vigueur à certaines de ces marches.

Il va sans dire que la présence de bénévoles motivés à la cause Alzheimer est absolument nécessaire. Sans eux, nous ne pouvons poursuivre cette activité dont les fonds recueillis sont si bénéfiques aux personnes atteintes et aux proches aidants.

À notre résidence d'hébergement, la Maison J. Arthur Desjardins, nous poursuivons nos efforts dans le dossier du rehaussement des normes de sécurité incendie. Particulièrement en juin 2015, suite à l'installation d'un nouveau système d'alarme incendie très performant, nous avons largement amélioré le niveau de sécurité de nos résidants.

Nous prévoyons aussi entreprendre des travaux architecturaux en mai 2016. Par la suite, nous procéderons à l'installation de gicleurs comme requis par le Ministère de la Santé. Ce qui nous conduira nous l'espérons, à l'obtention de notre certificat de conformité.

Nous avons demandé une majoration de l'aide financière accordée à notre résidence. Nous sommes toujours en attente d'une réponse favorable. Par ailleurs, nous avons affiché complet dans toutes nos chambres pendant l'année.

Nous avons accordé un congé sans solde de six mois à notre directrice générale, madame Ève Boucher. Madame Marésol Caron assurera l'intérim jusqu'à la mi-septembre 2016.

En terminant, au nom du conseil, je remercie nos collaborateurs de la Fondation Paul-Pineault. Son appui financier nous est particulièrement essentiel afin d'assurer la pérennité de notre résidence. J'offre également mes remerciements à nos employés et à tous les organismes collaborateurs. Grâce à vous tous, nous pouvons poursuivre notre mission envers les personnes atteintes d'Alzheimer.

Le président,

Denis Bond



Mot de la coordonnatrice *Maison J. Arthur Desjardins*

Cette année, je commencerai sur une note positive, après des années de défis qui ont pris beaucoup de place.

Depuis deux ans, je vous parle des démarches en cours afin que notre maison soit conforme aux normes de la Régie du Bâtiment. Enfin, nous voyons l'aboutissement de tous nos efforts dans ce dossier; les rénovations sont commencées depuis le mois de mai, résultat de trois ans de travail afin de garder notre maison ouverte, elle qui est si unique et nécessaire pour les gens atteints de la maladie d'Alzheimer.

Autre changement cette année, le CISSS-BSL nous a donné le feu vert afin de combler nos places, et nous sommes donc passé de 7 à 9 personnes hébergées en juillet 2015. Nous affichons complet depuis ce changement, qui est dû à l'installation d'un système d'alarme conforme aux normes de la Régie du Bâtiment. À la grande joie des pensionnaires, nous avons de plus adopté une chatte qui réside maintenant avec nous.

Je voudrais remercier les familles de nos pensionnaires. En effet, malgré les difficultés que nous avons rencontrées durant ces trois dernières années, elles ont continué de nous épauler et de nous faire entièrement confiance. Je veux également souligner la confiance des familles des nouveaux résidants, qui nous ont confié leur proche malgré nos difficultés et qui nous ont cru lorsque nous disions que nous ferions tout pour garder notre maison.

Toujours aussi fidèles, les dames de l'AFEAS sont venues nous rendre visite encore cette année. Un merci spécial à madame Clothilde Bouffard, la présidente qui pense à nous année après année.

Plusieurs étudiants ont défilés à la Maison, chacun apportant à sa façon un petit quelque chose de particulier. De plus, nous avons eu la chance de collaborer avec madame Maryse Caron, conseillère en emploi chez Emploi Service, ce qui nous a permis d'accueillir une stagiaire en cuisine durant l'année.

Un énorme merci à la Fondation Paul-Pineault pour leur support financier; sans eux, nous serions fermés à ce jour. Merci à madame Gentil qui continue le combat et qui est un partenaire important pour la maison. Merci aussi au conseil d'administration qui a pris la décision de lutter lui aussi pour que nous puissions garder notre service d'hébergement ouvert.

Pour terminer je ne peux passer outre mon personnel qui m'a été fidèle cette année et qui, malgré tous les changements vécus, s'est toujours bien adapté.

J'espère vous revoir l'an prochain et qu'à ce moment toutes ces démarches des dernières années puissent n'être que des souvenirs!

Lucie St-Gelais
Coordonnatrice

Bilan des activités

Service d'hébergement Maison J. Arthur Desjardins

La Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent offre un service d'hébergement régional pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Depuis 2005, la Maison J. Arthur Desjardins peut héberger 9 résidents dans un milieu de vie chaleureux et adapté à la réalité de ces personnes. Guidées par la philosophie « Carpe Diem », expression signifiant « Saisir le jour » ou « Mettre à profit le jour présent », toutes nos interventions sont adaptées aux résidents et visent à :

- Établir une relation de confiance;
- Maintenir l'autonomie et l'estime de soi dans un contexte de milieu familial;
- Respecter et favoriser les liens et l'implication des familles dans le quotidien;
- Respecter prioritairement le rythme, la dignité et la réalité de la personne.

Services offerts:

- Neuf places en hébergement permanent;
- Accompagnement 24 heures sur 24 pour les activités de la vie quotidienne (AVQ), domestique (AVD);
- Activités récréatives via le centre de jour pour les pensionnaires ;
- Centre de jour pour les personnes atteintes non-résidentes ;
- Soutien aux familles.

Les besoins particuliers de chaque résident sont évalués régulièrement afin de suivre l'évolution de chacun et ainsi assurer leur bien-être. Le personnel de la Maison J. Arthur Desjardins est stable et participe directement au bien-être des résidents; nos intervenants sont conviés à des sessions de formation touchant des sujets tels que l'approche Carpe Diem, la maladie d'Alzheimer, l'animation d'activités de stimulation et les soins particuliers à être dispensés.

Formation du personnel		
Nombre de personnes formées	Nombre de formations	Nombre d'heures de formation
21	3	1006

Offrant un milieu de vie unique, notre centre d'hébergement a également une vocation éducationnelle. En effet, chaque année, nous accueillons des stagiaires. Cette expérience leur permet de développer un regard unique sur l'accompagnement des personnes atteintes de troubles neurocognitifs dans leurs futures pratiques professionnelles.

Stage	
Nombre de stagiaires	Nombre d'heures de stages
2	80

Notre service d'hébergement affiche un **taux d'occupation de 93 % pour l'année 2015-2016**. Une liste d'attente est en place; nous offrons le seul service de qualité spécialisé en hébergement de personnes atteintes par la maladie d'Alzheimer au Bas-St-Laurent. Le taux d'occupation n'est pas maximal pour l'année 2015-2016, ce qui s'explique par la période de 4 mois où nous ne pouvions accueillir plus de 7 pensionnaires en raison des mesures nécessaires à la conformité des normes établies pour notre type d'hébergement.

Services externes :

Notre centre de jour est offert à nos résidants, et offre de plus des services à faible coût pour les gens atteints de la maladie d'Alzheimer mais résidant à leur domicile. Ce service permet d'offrir un temps adapté à chaque personne accueillie, tout en offrant un répit à leurs proches. Le centre de jour permet de plus aux personnes atteintes de participer à des activités dirigées permettant la conservation de facultés cognitives, tout en étant dans un milieu de vie sécurisant et chaleureux. *La Fondation Paul-Pineault pour soulager l'Alzheimer* défraie cinquante dollars par mois et par participant afin de rendre ce service accessible à tous.

Centre de jour			
	Nombre de rencontres	Nombre de participants	Nombre d'heures d'interventions
Matane	25	7	683h

Service d'information et de soutien

Le service d'information est primordial à l'atteinte de notre mission et est central dans nos services puisqu'il est notre premier contact avec la famille et la personne atteinte. Un intervenant qualifié prend le temps nécessaire pour écouter ces personnes, les soutenir dans leur rôle et leurs difficultés, les informer sur divers aspects de la maladie d'Alzheimer ou pour les référer vers les services pertinents. Le premier contact s'effectue majoritairement par téléphone.

Au-delà de la personne atteinte et de ses proches aidants, le service d'information est également disponible pour les intervenants du réseau de la santé et d'organismes communautaires qui souhaitent en connaître davantage sur nos services, sur la maladie ou sur le processus de référencement. Le service est disponible pour la population et les intervenants de l'ensemble des MRC de la région du Bas-Saint-Laurent.

Service d'information	
Nombre d'appels	Nombre d'heures d'intervention
596	655

Certaines de ces personnes ont entamé un processus de suivi formel. Ce type de rencontre peut se dérouler au domicile de la personne, ou encore dans nos bureaux, selon les besoins et les réalités des gens demandant des services. La majorité des personnes rencontrées ont besoin de plus d'une rencontre ; les suivis sont adaptés et individualisés selon la situation de chacun. Ils visent le soutien, la préparation et l'amélioration du quotidien de l'aidant par l'accueil de son vécu et l'apprentissage de comportements et de stratégies d'adaptation.

Soutien individuel et familial			
Nombre de rencontres	Rencontres au bureau	Rencontres à domicile	Nombre d'heures d'intervention
208	69	139	412

Les collaborations dans les suivis conjoints avec les intervenants du réseau de la santé se poursuivent. Le protocole PHARE continue de contribuer à la facilitation des liens et de l'échange d'information entre les intervenants du réseau de la santé et ceux de la Société Alzheimer.

De plus, la Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent continue de compter sur le support de l'Appui Bas-Saint-Laurent dans ses services de proximité pour les résidents des MRC de Mitis, des Basques, et du Kamouraska. Ces derniers bénéficient de rencontres individuelles ou familiales dans un bureau situé sur leur territoire.

Groupes de soutien et cafés-rencontres

Les cafés-rencontres et les groupes de soutien sont animés par une personne bénéficiant d'une formation en relation d'aide ou en animation et ayant des connaissances approfondies sur la maladie d'Alzheimer. Notre objectif est d'offrir de l'information, de proposer des outils pour mieux vivre l'accompagnement des personnes atteintes et d'offrir aux gens vivant le rôle de proche-aidant l'opportunité de parler de leur vécu dans un cadre de partage et de respect. L'accent est mis sur la relation avec la personne et non pas sur l'aspect médical de la maladie d'Alzheimer.

Les groupes de soutien sont des groupes fermés constitués de 8 à 15 aidants se rencontrant pendant une période prédéterminée afin d'explorer diverses thématiques en lien avec la maladie d'Alzheimer, développer un réseau d'entraide et obtenir le soutien nécessaire pour faire face à la maladie. Nous voulons maintenir cette offre pour les proches-aidants tout en étant conscients que l'implication demandée peut sembler lourde pour ces derniers.

Les cafés-rencontres se veulent quant à eux des lieux de partage ponctuels permettant la diffusion d'informations et l'échange entre aidants. Cette formule souple et peu exigeante au niveau de l'implication est appréciée des proches-aidants qui sont souvent à bout de souffle. Nous maintenons notre intention d'offrir des groupes de soutien mais désirons être à l'écoute des besoins réels des personnes demandant des services et nous y adapter.

Les intervenants de la Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent participent de plus à l'animation d'ateliers ou de groupe d'entraide conjointement avec des intervenants d'organismes offrant des services similaires aux nôtres ou visant la même clientèle. Le jumelage d'expertise permet des services de qualité en plus de nous aider à atteindre de plus grands nombres de proches-aidants.

Cafés-rencontres		
Nombre de cafés-rencontres	Nombre de personnes rejointes	Nombre d'heures d'intervention
12	78	156

Service de formation

La Société offre diverses sessions de formation, adaptées à différentes réalités. Ainsi, des formations sont offertes aux aidants, aux intervenants, aux bénévoles, aux auxiliaires familiales et aux proches des personnes atteintes. Ces ateliers de formation ont pour objectif principal de développer les aptitudes à intervenir adéquatement auprès d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'autres déficits cognitifs et ils sont adaptés aux besoins particuliers des participantes et participants.

Formation pour les proches aidants

D'une durée variant de 6 à 21 heures, cette formation vise à permettre aux proches aidants de mieux s'informer sur la maladie ainsi que sur les changements qu'elle entraîne dans le but de les outiller. La formation permet aussi au participant de prendre du recul face à son vécu et de réfléchir par rapport à son expérience, ses inquiétudes, et tout ce qui accompagne le quotidien d'un proche-aidant. La relation entre l'aidant et l'aidé est au cœur des informations données ; la formation veut concrètement inspirer de nouvelles façons de faire et de voir afin d'alléger le quotidien des personnes. C'est de plus un milieu privilégié afin de diffuser l'information relative aux différentes ressources disponibles dans la région. Un suivi post-formation d'une durée de 3 heures est offert.

Formation des proches aidants	
Lieux	Nombre de participants
Rimouski	29
Mitis	13

Formation pour les professionnels du réseau de la santé et des organismes communautaires

La Société Alzheimer met à la disposition des professionnels et des ressources du réseau de la santé et des services sociaux ainsi qu'aux organismes communautaires divers programmes de sensibilisation et de formation.

D'une durée variable en fonction des besoins des participants, ces formations touchent principalement les notions suivantes : le processus de vieillissement, les troubles neurocognitifs, la maladie d'Alzheimer et les changements chez l'individu, les facteurs comportementaux et leurs sources, ainsi que les principes de communication. L'approche de nos formatrices vise à mettre l'accent sur les notions théoriques, mais également sur les mises en situation, l'étude de cas et les échanges.

Service de répit-stimulation et de halte-répit

La Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent offre divers services de répit depuis 2009. Ce service procure des expériences enrichissantes et significatives dans le milieu rassurant du domicile de la personne, ou encore dans nos bureaux, en individuel ou en groupe, selon ce qui répond le plus adéquatement aux besoins de la personne atteinte et de son entourage. Les services de répit et de stimulation procurent un soutien important aux proches aidants, leur permettant un temps libre sans inquiétudes. La personne atteinte, de son côté, participe à des activités stimulantes, développe des relations, utilise ses habiletés et talents de façon significative.

Nos employés aident la personne atteinte à s'adapter à son nouveau contexte de vie et à identifier des activités pouvant enrichir le moment présent et sa qualité de vie. Pour le proche aidant, tout comme pour la personne atteinte, ces heures de répit et de stimulation apportent du réconfort, du support et contribuent à alléger la situation.

Nous offrons également un service d'accompagnement de longue durée (24 / 48 h) dans la région du Témiscouata.

L'accompagnement peut se traduire sous différentes formes puisque nous préconisons la personnalisation des services, mais vise toujours la stimulation de l'individu. Le répit-stimulation est apprécié et est entièrement autofinancé par la Marche de la Mémoire, selon les montants recueillis dans chaque MRC ; les services offerts sous forme de halte-répit sont des suivis de groupe et sont supporté par l'Appui Bas-St-Laurent dans les MRC de la Mitis et de Rimouski-Neigette.

Répit-stimulation	
Nombre de participants	Total
32 personnes	1433.25 heures d'intervention 489 rencontres

Halte-répét	
Nombre de participants	Total
17 personnes	825 heures d'intervention 42 rencontres

Centres de jour

Par l'entremise de nos centres de jour à vocation thérapeutique, nous cherchons à offrir un service de qualité adapté à chaque personne tout en leur offrant la possibilité de créer des liens avec d'autres gens vivant une situation similaire. De plus, notre programmation d'activités dirigées vise à permettre aux participants de travailler leurs diverses facultés dans le but de stimuler leurs capacités cognitives. Des animateurs engagés et compétents encadrent le déroulement des ateliers et veillent à la sécurité et au bien-être des participants.

Centres de jour			
Ville	Nombre de rencontres	Nombre de participants	Nombre d'heures d'interventions
Matapédia	23	12	189
Témiscouata	25	5	414
Mitis	10	5	300
Rimouski	62	28	527
Basques	23	5	189

Au cours de l'année 2015-2016, nous avons travaillé à la consolidation des centres de jour développés au cours des années antérieures. Des difficultés au niveau du référencement ont été remarquées et nous y travaillons activement avec notre référent principal, soit le CISSS Bas-Saint-Laurent. Nous poursuivrons nos efforts pour solidifier ces services et leur déploiement dans tout le Bas-Saint-Laurent au courant de la prochaine année.

Activités de sensibilisation

Comme nous l'avons mentionné, nous croyons qu'informer la population bas-laurentienne sur la maladie d'Alzheimer et tout ce qui s'y rattache est l'un des aspects central de notre mission. C'est pourquoi nous mettons sur pied et participons à différentes activités de sensibilisation.

La Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent met de l'avant des moyens afin que la population puisse être renseignée adéquatement sur ces sujets, dont les conférences et présentations publiques. Parfois adressées au grand public, elles sont aussi personnalisées pour répondre à des demandes spécifiques lorsqu'indiqué.

Nous avons l'opportunité d'avoir un contact, à travers ces activités, à des personnes atteintes de la maladie, des proches, des bénévoles, des professionnels et toute personne intéressée par le sujet.

Présentation publique	
Nombre d'activités	Nombre de participants
18	256

Un autre moyen que nous privilégions afin de sensibiliser la population à la réalité des personnes touchées par la maladie d'Alzheimer sont les kiosques d'information. Cette activité permet la transmission de documentations et un contact direct avec la population du Bas-Saint-Laurent.

Nombre de kiosques
6

La tenue de ces différentes activités nous permet d'atteindre un grand nombre de personnes pour les informer sur la maladie, mais également pour promouvoir nos services. Nous maintenons l'objectif d'augmenter le nombre de présentations publiques dans les résidences ainsi qu'auprès d'autres organismes communautaires.

Service de documentation

Centre de documentation

Nous rendons accessibles, par le biais de notre centre de documentation, de nombreux dépliants et feuillets d'information sur la maladie d'Alzheimer qui sont disponibles gratuitement, de même que des statistiques et perspectives démographiques relatives à la région du Bas-Saint-Laurent. Par ailleurs, les personnes qui désirent en connaître davantage sur la maladie d'Alzheimer peuvent bénéficier d'un service de prêt de livres et de documents multimédias. Ce service est régulièrement utilisé tant par les proches aidants que par les professionnels de la région.

Nombre de documents distribués

3131

Le Réconfort

Le Réconfort de la Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent a pour mission d'informer sur la maladie d'Alzheimer, sur les nouveaux médicaments et les traitements ainsi que sur le vécu des personnes atteintes et des proches aidants. Cette publication, qui se veut bisannuelle, est principalement disponible dans les CLSC, les GMF, les pharmacies ainsi que les organismes communautaires partenaires.

Distribution

800 exemplaires

Le site Internet

Lancé en 2014, notre site Internet est un outil intéressant nous permettant d'informer et de diffuser des renseignements sur nos activités. Nous désirons le mettre à jour régulièrement et nous en servir comme mode de communication avec nos membres et la population en général.

Membres, bénévoles et donateurs

Il est possible de devenir membre de la Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent pour une cotisation de 10 \$. Cette cotisation permet aux membres de recevoir notre publication bisannuelle, *Le Réconfort*, ainsi que d'être informés des toutes dernières

nouvelles de la Société, des formations, des conférences, etc. Les membres sont également conviés à exprimer leur préoccupation et à voter sur les orientations à adopter dans la poursuite de notre mission dans le cadre de notre assemblée générale annuelle.

Nombre de membres	
Membres renouvelés	Nouveaux membres
29	58

Plusieurs bénévoles mettent leur talent et leur compétence au service de notre organisation. Leur précieuse contribution est essentielle pour nous aider à soutenir les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées. À titre d'exemple, voici quelques-unes des contributions de nos bénévoles : soutien au travail de bureau (travail clérical, soutien technique), collaboration à l'élaboration du journal *Le Réconfort*, soutien logistique pour l'organisation d'activités spéciales, responsable de la distribution des dépliants promotionnels, affiches et journaux (lieux de dépôts ciblés), participation à des conférences, membres du conseil d'administration, et bien plus encore.

Bénévoles	
Nombre de bénévoles	Cumul des heures effectuées
53	1355

Les donateurs, qu'ils soient des particuliers ou des associations, participent quant à eux directement au développement des services de la Société Alzheimer Bas-St-Laurent par leurs contributions financière. Ces derniers se manifestent au cours des activités de financement ou encore font un don à la mémoire d'un être cher, dans le but de supporter la cause Alzheimer au Bas-Saint-Laurent.

Concertation et partenariat

Notre expérience et les recherches soulignent la hausse de la population affectée par la maladie d'Alzheimer, ce qui nous mène depuis plusieurs années à travailler en collaboration et en partenariat avec de nombreux organismes œuvrant auprès de la même clientèle afin de desservir le plus grand nombre de personnes touchées. Nous sommes un organisme régional couvrant un vaste territoire et sommes donc présents sur plusieurs tables de concertation et différents comités ; l'accroissement de nos services dans les différentes MRC de notre territoire au cours des dernières années, principalement axés sur la mise sur pied de centres de jour, demande une plus grande disponibilité aux différents comités et partenaires.

Concertation
Comité maltraitance (Matane) Table locale de concertation des aînés (Matane) Chambre de commerce de Matane
Table de l'Appui Bas-Saint-Laurent
Comité Vieillir en santé (Matapédia)
Table soutien aux proches aidants (Basques) Comité de soutien aux personnes atteintes de troubles cognitifs (Basques)
Table de concertation des aînés (Kamouraska)
Comité proches aidants (Rimouski)
Comité proches aidants des aînés (Rivière-du-Loup) Comité de réflexion sur les pratiques de répit (Rivière-du-Loup)
Table Vieillir en santé (Mitis)
Fédération québécoise des sociétés Alzheimer

Nombre de rencontres de concertation
177

Partenariats

Réseau de la santé

Centre intégré de la
santé et des services sociaux
du Bas-Saint-Laurent

Secteur communautaire

Coup de main à domicile (Rimouski)

Logis-aide des Basques
Centre d'aide aux proches aidants des
Basques

Relais-Santé (Matane)

Regroupement des Comités
d'Éducation de la Matapédia

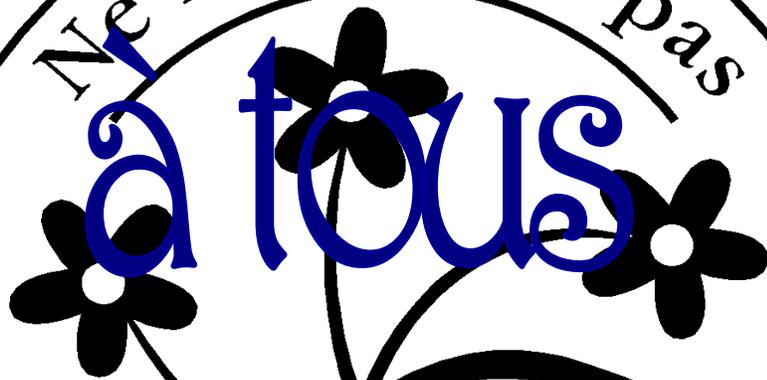
Option Loisirs (Témiscouata)

Centre d'action bénévole de la Vallée

Centre d'action bénévole de la Mitis

Merci

Ne m'oubliez pas



nos bénévoles

Pour nous rejoindre...



Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent
235, avenue Saint-Jérôme, bureau 301
Matane (Québec) G4W 3A7
Téléphone : (418) 562-2144
Télécopieur : (418) 562-7449
Sans frais : 1 877 446 2144



Maison J. Arthur Desjardins
11, avenue D'Amours
Matane (Québec) G4W 2X3
Téléphone : (418) 562-2110
Télécopieur : (418) 562-2110